

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 Juin 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept Juin, le Conseil Municipal de la commune de **L'ILE D'OLONNE**, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHABOT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2022

Nombre des conseillers en exercice : 23 Présents : 20 Votants : 22

Etaient présents : Fabrice CHABOT, Thierry MONNEREAU, Christophe PEIGNEY, Michel MANDRET, Véronique MAFFREY, Didier FERRE, Yohan EVENO, Laëtitia GOARDET, Jocelyne BRETHOMÉ, Ludmila HEURION, Marie-Laure BOSSARD, Jean-Luc PINGUET, Jérôme DA SILVA, Sonia TEILLET, Nicole MARANDEL, Annemieke SCHEENAERTS, , Aurélie RUNIGO, Jean-Luc HOTTOT, Carole GUERMEUR

Etaient absents excusés : Maryse SOUDAIN (Pouvoir donné à Fabrice CHABOT), Jocelyne GROLLIER (Pouvoir donné à Sonia TEILLET)

Etait absent : Mickaël MICHON

Secrétaire de séance : Sonia TEILLET

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 02 Mai 2022

- | | |
|--|---------------------|
| 1 - Accueil de M. Alexandre MANDRET et proposition d'intégration au sein des commissions municipales | <i>Délibération</i> |
| 2 - La Brardière : Enquête publique pour la suppression de l'alignement conclusions du commissaire enquêteur et avis du conseil municipal..... | <i>Délibération</i> |
| 3 - Passeport du Civisme : présentation du projet | |
| 4 – Parcelle AC 367 : Proposition de rétrocession | <i>Délibération</i> |
| 5 – Parcelle E 664 : Proposition de convention de servitude | <i>Délibération</i> |
| 6 – Parcelle AC 56 : Proposition de cession | <i>Délibération</i> |
| 7 – Espace famille à la Redoute : Présentation du projet | |
| 8 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Proposition de validation de la « Convention de Territoire Globale »..... | <i>Délibération</i> |
| 9 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Proposition de validation du groupement de commande pour travaux de voirie | <i>Délibération</i> |
| 10 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Proposition de validation du marché à bon de commande de Maitrise d'œuvre pour travaux de voirie | <i>Délibération</i> |
| 11 - Les Sables d'Olonne Agglomération : Conférence Intercommunale du Logement (CIL) : proposition de nomination d'un représentant et d'un suppléant | <i>Délibération</i> |
| 12 - Déclarations d'Intention d'Aliéner | |
| 13 – Questions diverses | |

Approbation du compte-rendu du conseil municipal

Mme Aurélie Runigo interroge sur la subvention apportée à l'association l'œil dans le cadre de l'exposition photo et demande si une réutilisation des photos peut être envisagée sur d'autres lieux.

M. le Maire indique que les photos appartiennent à des photographes professionnels et leurs clichés sont repris à l'issue des expositions comme cela a été rappelé lors du vernissage auquel Mme Runigo n'a pas participé

Mme Aurélie Runigo indique qu'il n'est pas possible d'être partout et qu'il serait bon de ne pas le signaler à chaque fois

Monsieur le Maire rappelle qu'en tant qu'élu il est nécessaire de participer un minimum et c'est important pour les associations qui se mobilisent énormément.

1 - Accueil de M. Alexandre Mandret au sein du conseil municipal

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à M. Mandret dans l'équipe municipale qui se présente comme Co président du comité des fêtes et plombier de profession.

Il est proposé au conseil municipal de nommer M. Alexandre Mandret en remplacement de M. Jean-Michel Gazeau au sein des commissions suivantes :

- Infrastructures communales
- Vie sociale, Information, Communication
- Cadre de vie, Patrimoine

Le conseil municipal à l'unanimité valide cette proposition

2 Village de la Bardière : conclusion du commissaire enquêteur et avis du conseil municipal sur la suppression alignement

M. le Maire rappelle que cet alignement datant du POS visait à élargir la voirie en vue de faciliter l'extension de l'urbanisation. L'enquête publique menée pose la fin de cette orientation communale et la possibilité de maintenir un bâti ancien.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à la suppression de l'alignement.

Le conseil municipal alors amené à se prononcer décide à l'unanimité la suppression dudit alignement

3 - Passeport du civisme : Présentation

M. Christophe Peigney indique qu'il s'agit de proposer aux élèves de cm2 des actions civiques et de découverte. La commission a travaillé sur les thèmes locaux autour des piliers suivants :

- Devoir du mémoire : projet avec Lily Laignel et l'hôpital blockaus
- Protection du citoyen : visite de la caserne des pompiers
- Solidarité : mise en place de boîtes de Noël. Décider ce que l'on y met : 1 chose neuve, 1 chose utile et 1 chose faite soi-même. Cette boîte sera ensuite distribuée par Emmaüs avec visite du site de Vairé
- Préserver l'environnement : visite de l'observatoire avec création de nichoirs, hôtels à insecte et découverte de la forêt dunaire

Ces actions sont envisagées à partir d'octobre 2022 jusqu'au printemps 2023

Mme Véronique Maffrey, Adjointe en charge des affaires scolaires précise que ce projet remporte l'adhésion des deux directeurs et que la plupart de ces activités auront lieu sur temps scolaire.

4 Parcelle AC 367

Il s'agit d'une régularisation administrative visant à accepter la rétrocession à la commune à l'euro symbolique de la parcelle AC 367 d'ores-et-déjà sur le domaine public
Le conseil municipal valide à l'unanimité

5 Parcelle AC 56

Cette parcelle intégrée dans le domaine communal à l'issue de la procédure de biens sans maîtres en septembre 2021 peut désormais faire l'objet d'une cession au profit de l'aménageur au prix de 43 723 € pour 1245 m²

Le conseil municipal valide à l'unanimité

6 - Espace famille

M. Christophe Peigney, Adjoint présente le projet programmé dans le budget 2022. La commission propose 1 pyramide, 1 tyrolienne, 1 toboggan, 2 tables de pique-nique et 1 table ping-pong

Mme Aurélie Runigo interroge sur le calendrier qui est confirmé à la rentrée pour 1 mois de travaux.
Le sol sera en copeaux

M. Le Maire souligne que le projet devra s'accompagner d'une communication. En effet une étude acoustique est en cours au city stade en raison de plaintes de riverains. De possible travaux sont à envisager pour limiter les nuisances sonores

7 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Convention Territoriale Globale

Pour rappel, la Convention Territoriale Globale, instituée par la CAF prévoit un plan d'actions à l'échelle de l'agglomération sur la base de priorités établies à partir d'un diagnostic de territoire.

7 axes de travail ont été élaborés :

- La petite enfance,
- L'enfance,
- La jeunesse,
- Le soutien à la parentalité,
- L'animation de la vie sociale,
- La prise en compte du handicap,
- L'éducation au numérique et aux écrans
- L'accès aux droits

Le conseil municipal valide à l'unanimité ce transfert et ses implications financières

8 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Groupement de commande travaux de voirie

Il est proposé au conseil municipal d'adhérer à un groupement de commande avec les autres communes rétro-littorales afin de bénéficier de coûts préférentiels sur des travaux de voiries communales

Le résultat de cette consultation reviendra devant le conseil municipal dès réception des offres pour valider ou non l'adhésion de la commune.

M. Thierry Monnereau est proposé comme référent communal et le montant maximal de travaux /an est fixé à 300 000 € HT

Le conseil municipal valide cette démarche à l'unanimité

9 -Groupement de commande Maitrise d'œuvre

Il est proposé au conseil municipal d'adhérer à un groupement de commande dont le coordonnateur est l'agglomération afin de bénéficier de coûts préférentiels sur des prestations de maitrise d'œuvre pour travaux de voiries communales

Le résultat de cette consultation reviendra devant le conseil municipal dès réception des offres pour valider ou non l'adhésion de la commune.

M. Thierry Monnereau est proposé comme référent communal et le montant maximal de prestation /an est fixé à 24 000 € HT

Le conseil municipal valide cette démarche à l'unanimité

10 – Groupement de commande pour les contrôles des bâtiments

Il est proposé au conseil municipal d'adhérer à un groupement de commande dont le coordonnateur est l'agglomération afin de bénéficier de coûts préférentiels sur des prestations de contrôles réglementaires pour les ERP:

- Installations électriques
- Installations gaz
- Ascenseurs et moyens d'élévation
- Centrales incendies

Le résultat de cette consultation reviendra devant le conseil municipal dès réception des offres pour valider ou non l'adhésion de la commune.

M. Thierry Monnereau est proposé comme référent communal

Le conseil municipal valide cette démarche à l'unanimité

11 – D.I.A.

Monsieur le Maire présente les D.I.A. auxquelles il n'a pas donné suite en vertu des délégations accordées par le conseil municipal

- AN 195 : Habitation + Terrain – 50 Rue des Nouettes
 - AL 318 : Habitation + Terrain – 5 Impasse des chênes verts
 - AE 143: Habitation + Terrain – 15 Rue des Salicaires
 - AN 195 : Habitation + Terrain – 50 Rue des Mouettes
 - AE 14, 116, 119, 124 : Habitation + Terrain– 18 Rue du Petit Mail
 - AI 221p : Habitation + terrain – 11 Rue de la Touche
 - C 1440, 1444, 1447, 1450,1452,1455,1456,1457 : Marais Dé
-

12 – Questions diverses

- M. Thierry Monnereau fait le point sur les différents chantiers en cours :
 - o Il indique avoir visité les travaux de la station d'épuration avec L'Agglo
 - o Le parking salorge est stabilisé il ne restera que la partie semis de la pelouse qui interviendra en novembre
 - o Maison Redais : fin des travaux dans la partie dédiée à la Poissonnerie et ouverture poissonnerie le 5 juillet. Les deux autres cellules seront finalisées à la rentrée

- Pôle santé : devrait être livré comme prévu avec malheureusement l'ouverture du DAB en septembre
- Moulin : les travaux reprendront avec la pose des longrines
- Mme Nicole Marandel interroge sur la reprise des commissions d'urbanisme. M. le Maire indique que ce sera organisé selon les possibilités de Nadine
- Mme Véronique Maffrey indique que le conseil d'école des Salines s'est réuni. Le bilan est toujours très positif pour la classe arc en ciel qui est très bien intégrée. Une Classe découverte est prévue dans Périgord l'année prochaine pour 270 €/enfant. 4 classes d'élémentaire (tout sauf maternelles). Enfin elle indique que les Cm2 sont venus voter en mairie pour comprendre le fonctionnement d'un bureau de vote
- M. J Luc Pinguet fait part du changement de serveur pour la vidéoprotection
- Mme Laëticia Goardet souligne la dangerosité du passe câble installé dans le cadre de travaux du moulin. Celui-ci est particulièrement haut
- M. JLuc Hottot regrette le télescopage de dates entre la réunion de l'agglomération et la réception donnée à l'occasion du départ en retraite de Dominique Bardain. M. le Maire rappelle que l'agglomération a changé sa date au dernier moment
- Mme Aurélie Runigo s'inquiète de la présence de chats errants chemin de ceinture, à la brardière et la burelière. Son association propose d'accompagner la commune mais cette prise en charge a un coût de 95€ pour la stérilisation d'une femelle. L'idéal étant de les relâcher loin des habitations.
- Mme Sonia Teillet indique que l'abribus Rue des Hirondelles est détérioré au niveau du banc et qu'il faudrait le retirer. Elle signale également que des riverains (M. Cambriel) se permettent de remplir des cuves pour arroser leur jardin à partir de la fontaine Godette
- Mme Sonia Teillet souligne qu'il aurait été appréciable de d'avoir l'information et la présentation de la modification du logo de l'île d'Olonne en conseil municipal
- Mme Ludmila Heurion demande si le parking de la Salorge sera signalé ? Il sera en effet indiqué dès que possible. Elle demande également quand seront retirés les vieux poteaux puisque l'arrivée de la fibre induit de nouveaux poteaux. M. Thierry Monereau précise que le retrait sera regroupé
- M. Michel Mandret rappelle que l'IronMan se déroulera dimanche et la circulation entre 7h15 et 10h45 en sera très perturbée. Il rappelle également que le marché alimentaire du vendredi sera de nouveau place de l'église dès la semaine prochaine
- Mme Annemieke Scheenaerts rappelle l'évènement des Mercredis de l'été. La distribution flyers a eu lieu dans toutes les boîtes aux lettres.
- M. Fabrice Chabot fait le point sur cet évènement à partager au maximum qui rassemblera 50 entreprises, 75 % des soirées financées par les partenaires. Tous les commerçants de métiers de bouche de la commune travailleront.
- M. le Maire rappelle également que ce seront 4 dates importantes car il y a également une grande implication pour la fête des vieux métiers. En cas de pluie le concert en plein air et le feu artificiel seront annulés. Le spectacle sera donné pour les partenaires au Pré Neuf.
- M. Yohan Eveno indique le lancement de la rénovation de la cabane du cimetière qui date de 1913. Il s'agira d'un chantier bénévole avec commission patrimoine et Christian Arnoult plus l'implication du foyer des jeunes qui va intervenir au mois d'août. Son inauguration sera programmée pour la journée du Patrimoine le 17 septembre prochain
- M. le Maire remercie l'ensemble des élus qui s'impliquent pour les mercredis de l'été et dont Annemieke qui n'est toujours pas adjointe